

VERSOLS-ET-LAPEYRE

Le Puech

Philippe Gruat

Intervention 03/08 au 08/08/2017

Surface sondée 65,35 m²

Équipe de fouille Michel Maillé
Léa Métivier
6 bénévoles

Chronologie V^e siècle av. J.-C.

Le site du Puech est localisé sur un replat des pentes méridionales d'un petit plateau calcaire de la rive droite de la vallée de la Sorgues. Le site a livré durant l'automne 2005 le sommet d'une première stèle décorée en grès du Trias, publiée à l'occasion de l'identification des premiers monolithes du complexe héroïque des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul).

À l'occasion de nouveaux labours, avec une charrue plus puissante, lors de l'automne 2016, nous avons été prévenus par le propriétaire de la mise au jour d'autres éléments. Il s'agit de la moitié supérieure et de la base d'une nouvelle stèle lisse en grès du Trias et des fragments d'au moins un autre exemplaire se rapportant au premier âge du Fer. Le propriétaire nous a remis pour étude ces éléments, localisés sur un périmètre restreint, lors d'une visite sur site le 21 octobre 2016. Il nous a alors fait part de :

- son intention de labourer à nouveau en 2017 le secteur très localisé en question ;
- sa crainte d'endommager d'autres monolithes car il aurait senti la présence d'autres blocs lors du dernier charruage de la zone ;
- son souhait de voir pratiquer un sondage à l'emplacement en question pour éviter toute destruction intempestive.

En accord avec le service régional de l'archéologie d'Occitanie, nous avons réalisé un sondage d'évaluation (Fig. 1) du site les 3, 7 et 8 août 2017 à l'occasion de la campagne programmée du site voisin des Touriès, à l'emplacement précis repéré lors des découvertes de 2016. Un relevé topographique géo-référencé a été mené à bien le 11 août (Frédéric Salvador, géomètre-expert). Le sondage, de 65,35 m² de superficie, a été réalisé avec un tractopelle équipé d'un godet lisse, par passes mécaniques successives complétées par des décapages manuels.

Aucune trace d'éventuelles fosses de calages des stèles découvertes sur le site n'a été mise au jour.

En revanche plusieurs fragments de grès appartenant à de tels monolithes ont été découverts dans le niveau de terre végétale et sa semelle de labour (u.s. 1000), de 0 à 0,35-0,40 m de profondeur, ainsi que dans l'horizon sous-jacent (u.s. 1001), un niveau de colluvion de 0,20 m de puissance en moyenne, rencontré entre 0,35-0,40 m et 0,55-0,60 m sous le sol actuel, en pente prononcée vers le sud-ouest.

À une distance comprise entre 1,60 et 2 m environ à l'ouest du lieu de découverte des fragments de stèles mis au jour durant l'automne 2017 (S. 0), la fouille a permis d'étudier la base d'une sépulture à incinération (S. 1) dont le produit est recueilli dans une urne modelée à col divergent et fond ombiliqué. Le tout est manifestement déposé dans une fosse aménagée à la surface d'un niveau de colluvions anciennes (u.s. 1002) (Fig. 2). La partie supérieure du dépôt a été complètement détruite par l'érosion induite par le fort pendage général du terrain (11 %) et par les travaux agricoles. Ce dépôt funéraire a été observé entre 0,46 m (à son sommet conservé) et 0,55 m (à sa base) sous le sol actuel.



Fig. 2 : Vue générale avec la base de la tombe à incinération en urne (S. 1) au premier plan à droite, et la structure en pierre (S. 2) au second plan (cliché Philippe Gruat).

L'ossuaire contenait encore 252,5 g d'os humains brûlés dont la couleur, le plus souvent blanc crayeux,

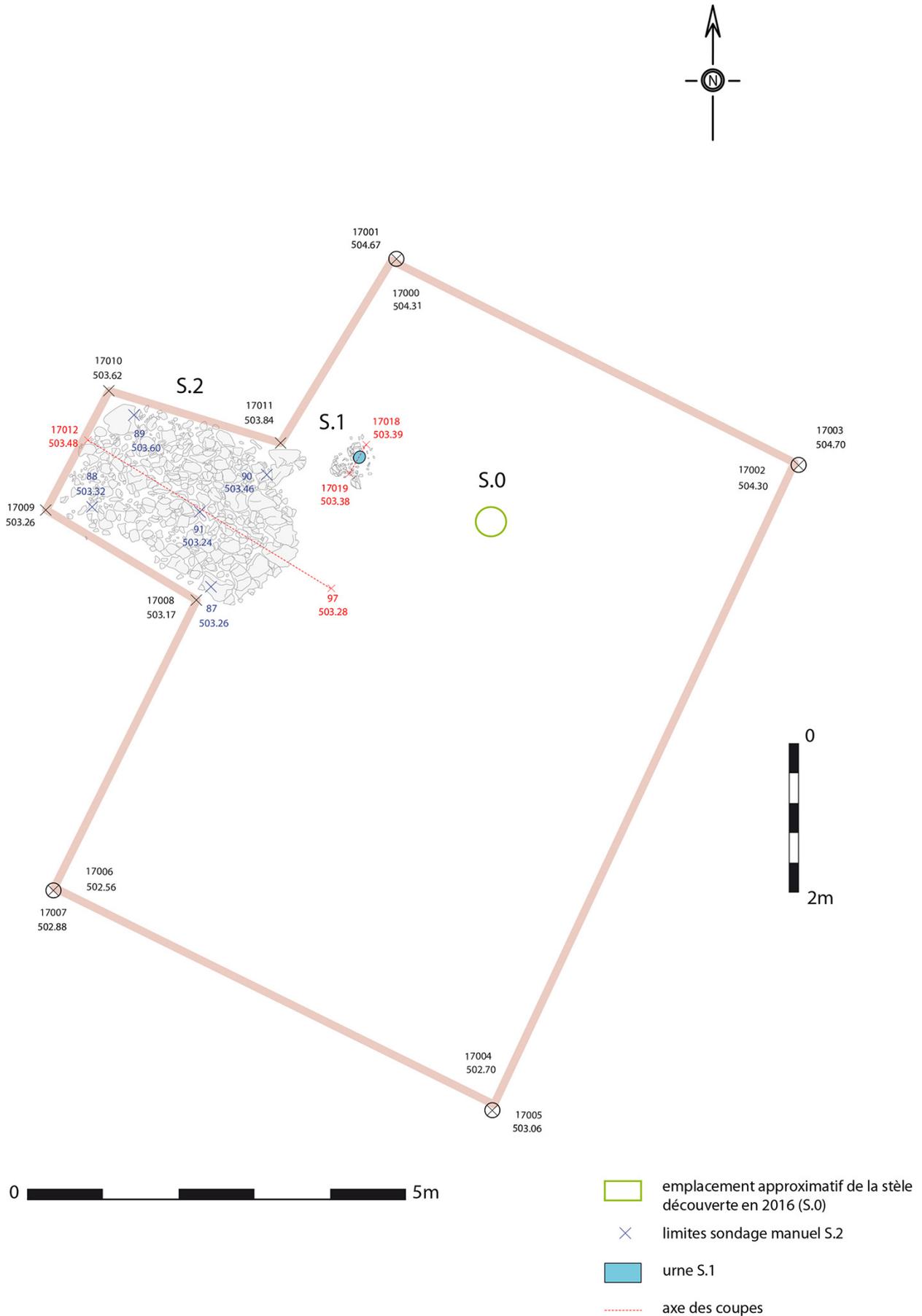


Fig. 1 : Plan général du sondage avec emplacement approximatif des fragments de stèles découvertes en 2016 (S. 0), la tombe à incinération (S. 1) et de la structure en pierre (S. 2) (topographie Frédéric Salvador ; DAO Léa Métivier).



Fig. 3 : Vue d'un des niveaux de décapage (N. IV) du dépôt incinéré en urne S. 1 (Philippe Gruat).

traduit une température de crémation de l'ordre de 650° voire plus. Les os sont très fragmentés et les morceaux sont presque toujours de très petites dimensions. En l'absence de doublet et de différence manifeste de maturation des os, il semble que l'on ait affaire à un seul individu. Il s'agit d'un grand enfant, décédé entre 10 et 14 ans (étude Bernard Dedet). Il est accompagné d'un viatique relativement riche comprenant des parures variées (Fig. 3) : armilles en bronze décorées ou non d'incisions, un bracelet en fer à extrémités épaissies, une perle en ambre et deux fibules en bronze à arc en anse de panier et à ressort de deux fois deux spires. Les fibules sont des modèles La Tène A ancienne et sont donc attribuables autour du milieu du V^e siècle av. J.-C. La symbolique des objets personnels associés semble indiquer un sujet féminin.

Cette tombe ne doit sa conservation qu'à la présence immédiatement au sud-ouest d'une structure en pierre (S. 2) qui a atténué l'érosion en amont en bloquant les sédiments. Cet aménagement est constitué de blocs calcaires parfois imposants, très aérés et colmatés en surface, par percolation et ruissellement, par un sédiment argilo-calcaire brun. L'ensemble apparaît entre 0,24 et 0,38 m sous la surface du sol. Il repose autour de 0,60 m de profondeur, sur l'u.s. 1002 à la surface

de laquelle la tombe a été creusée. Cette structure en pierre, qui est forcément ancienne au vu de la chronologie relative, se poursuit davantage vers l'ouest, hors de l'emprise du sondage. Elle n'a livré, sur sa partie étudiée, aucun indice permettant de l'attribuer à un tumulus.

Ces premiers résultats montrent tout l'intérêt du site du Puech avec un schéma qui n'est pas sans rappeler celui du complexe héroïque des Tourières, situé à 9,4 km environ plus à l'est : des stèles du premier âge du Fer, une structure en pierre (un podium ?) et une sépulture ici relativement tardive. Cette dernière n'est pas sans analogie avec les incinérations en fosse du Plo de Benas à Vabres-l'Abbaye, géographiquement proches. Ces deux sites montrent qu'en marge des sépultures tumulaires et des dolmens réutilisés des causses et des avant-causses, à la fin du premier et au début du second âge du Fer, aux abords du bassin permien de Camarès, des sépultures à incinération en fosses (loculus) se rattachant aux pratiques observées en Languedoc en général et dans le Tarn voisin en particulière, commencent à se préciser.